

Prise de contact avec le nouveau directeur :

Quand la mer baisse, les rochers montent !

Toulouse, le 11 juillet 2018

Le 5 juillet 2018, M. Perrin, le nouveau DRFiP, accompagné de Mme Grelier (DRH), a reçu une délégation la CGT Finances Publiques 31 (Estelle Mollo-Gene, Rachel Tisé Brison, Boris Beaudoin, Jean-Marc Serval).

La BIO du nouveau DRFiP

M. Perrin est un ancien élève de l'École Navale et de l'ENA (promotion Bruno Le Maire)

Il a notamment exercé de nombreuses années à la tête des services RH à Bercy et a occupé le poste de DDFiP du Calvados pendant 2 ans.

Comme elle a coutume de le faire, la délégation CGT lui a remis une série de documents pour, s'il le souhaite, parfaire sa connaissance de l'analyse de notre syndicat et de ses revendications locales et nationales.



Nous avons abordé l'ensemble des revendications des personnels en mettant plus particulièrement l'accent sur l'actualité départementale.

Sur l'adaptation des structures et du réseau (ASR), un certain nombre de dossiers sont déjà dans les tuyaux pour 2019 et 2020. M. Perrin a expliqué que l'évolution du réseau était inéluctable et que les trésoreries à moins de 5 agents n'étaient pas viables, compte tenu des difficultés de gestion des absences diverses (congés, maladie ...). À la place, il préconise le **développement des maisons de service au public (MSAP)** avec **deux** agents territoriaux : comprenez qui pourra !

Avocat du macronisme, il vante le **prélèvement à la source** et les **fusions de services**.

Concernant la gestion hospitalière, M. Perrin s'est présenté comme un défenseur de la présence du comptable public. Selon lui, « si on veut rester à bord du secteur hospitalier, il faut accompagner la réforme hospitalière. Il nous faut analyser les procédures comptables car nous avons du retard par rapport au travail effectué auprès des collectivités locales ». Il a institué dans son précédent département un service « gestion des hébergés » qui regroupait cette comptabilité, pour tout le département, au sein de la trésorerie du CHU de Caen. Une idée qui risque d'être appliquée en Haute-Garonne et qui fragilisera un peu plus les trésoreries qui ont la gestion d'hôpitaux et d'EHPAD sur le département. Un moyen de faire passer les effectifs à moins de 5 agents ? N'en doutons pas !

Sur la création d'un hôtel des Finances dans le Nord Toulousain, pas de commentaires, hormis que cela s'est déjà fait dans le passé à Nantes (qui est un peu le nord toulousain !)

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

Grand apôtre de la communication, notre nouveau « patron » (un terme qu'il a beaucoup utilisé le concernant) veut utiliser les media locaux pour communiquer de manière positive sur l'utilité des fonctionnaires des Finances publiques. Nous avons regretté qu'en matière de communication, son « patron », le directeur général, n'ait pas daigné répondre au dossier pourtant étoffé qui lui avait été remis par la CGT le 9 février 2017 à Toulouse.

M. Perrin a également insisté sur **l'importance de l'accueil physique**, dans la mesure où une partie de la population « ne se débrouille pas avec internet ». Il a la solution clé en main : les services civiques ! À l'origine des services civiques au sein de la DGFIP, il veut pousser leur recrutement de 11 à 30 dans le département. À 570 € par mois, pour 24 heures de travail par semaine, il est évident que ça coûte moins cher qu'un vacataire et a fortiori qu'un agent de catégorie C. **Pas un mot sur l'accueil téléphonique, qui est pourtant à ce jour la variable d'ajustement principale de la DGFIP.**

Sur les droits et garanties des personnels, le nouveau directeur a précisé qu'il n'y avait pas de règles locales dans l'affectation des personnels. Les CAPL locales de mutations fonctionneront donc avec la règle de l'ancienneté... mais il ne s'interdira pas d'y déroger par voie de détachement, s'il estime qu'elle n'est pas favorable à sa vision du service d'affectation. Nous appelons cela une **affectation au profil**. La CGT continuera à s'y opposer !

Cellule « Conditions de vie au travail »

Nous avons insisté sur la tenue des audiences RH concernant les collègues en difficulté et regretté que ces entretiens soient trop souvent à charge des collègues. La direction n'a pas à communiquer ses griefs à l'agent concerné dans ce cadre-là. La cellule « Condition de vie au travail » n'est pas, selon nous, destinée aux rappels à la réglementation.



Extrait d'une interview publiée par Actu.fr

« Hugues Perrin, le directeur départemental des finances publiques, explique quant à lui « qu'il s'agissait d'une réunion informelle où l'on échange sur des pistes de réflexion sur la manière dont on pourra faire les économies d'emploi, mais aussi de fonctionnement. C'est ce que le gouvernement demande de faire aux différentes administrations ... Hugues Perrin souligne également que « les aménagements réalisés en 2017 ont permis une économie de 100 000 € sur le fonctionnement de 2018. Cette année, nous avons fermé quatre trésoreries au 1er janvier dans le Calvados et libéré des locaux pour densifier ceux que nous gardions. »

Toute ressemblance avec des événements déjà intervenus en Haute Garonne ...

Source : https://actu.fr/normandie/pont-leveque_14514/pont-leveque-elus-veulent-sauver-centre-impots_15386229.html

Peu important les directeurs qui se succèdent, la CGT continuera de porter ses valeurs, les revendications des personnels et de combattre les restructurations des services.

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

cgt.drifp31@dgfip.finances.gouv.fr